

tion. Si Bossuet, en effet, a été dur, très dur même parfois, pour les casuistes, il l'a été tout autant pour "ces docteurs non moins extrêmes" qui "ne peuvent supporter aucune faiblesse" et "traînent toujours l'enfer après eux". S'il a flétri à maintes reprises cette "piété meurtrière" de certains moralistes, qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, il s'est élevé avec nom moins de liberté contre cette rigueur affectée qui ne fait que des superbes et des hypocrites". (1) Est-ce vraiment là l'attitude d'un Janséniste ?

Dans la réception des sacrements, comme dans l'application des principes de morale, Bossuet réproche la sévérité Janséniste. Les nouvelles maximes sur la communion, dit-il, "ne feront que resserrer le cœur, troubler les consciences et aliéner les sacrements". (2) Puis, joignant la pratique à la théorie, il écrit à une religieuse : "La communion journalière doit être votre soutien ; dévorez, absorbez, engloutissez, soûlez-vous de ce pain divin". (3) Qu'on rapproche ces paroles de la *Fréquente communion* d'Arnauld et on verra la différence.

Maintenant, que Bossuet se soit rencontré avec les Jansénistes dans sa lutte contre la "morale relâchée", il n'y a pas là de quoi le compromettre. Personne n'ignore, en effet, qu'au dix septième siècle, la vieille morale du Christ fut sérieusement menacée de subir un fléchissement. En moins de quinze ans, les papes avaient dû frapper d'anathème pas moins de cent dix propositions, et le mal était loin d'être enrayé. (4) A côté de la réaction Janséniste, une autre réaction avait été tentée, avec l'approbation non équivoque du pape, en faveur de l'épuration et du relèvement de la morale. C'est à cette dernière réaction que Bossuet apporta l'autorité de sa parole et le prestige de son génie. Si Bossuet est Janséniste, il l'est avec Alexandre VII et Innocent XI ; il l'est avec l'assemblée du clergé de France de 1700 ; il l'est avec toute une partie du dix-septième siècle catholique.

Bossuet, a-t-on dit avec justesse, "était de la grande et belle école de Nicolas Cornet et de Saint Vincent de Paul, ses

(1) Ces diverses expressions sont empruntées à l'oraison funèbre de Nicolas Cornet. — (2) Lettre aux religieuses de Jouarre. — (3) Lettre à Sœur Cornuau ; 4 Juin 1695. — (4) Il en était si loin que Concina, au milieu du dix-huitième siècle, pourra compter au lieu de 110, 528 propositions condamnées par Rome.